



## Rédaction du bon de commande

Par **John Doeuf**, le **02/06/2015** à **13:05**

Bonjour,

j'ai procédé, le 26 avril, à mon domicile, à l'achat d'un matériel allemand (qui m'a été livré immédiatement), avec un contrat de crédit.

Cet appareil est diffusé par une société française installée dans la Sarthe, et "représentée", dans notre département, par une personne qui ne nous a donné que son nom patronymique, et une "raison sociale" sans adresse.

Je souhaite me rétracter. Je découvre que le bon de commande ne comporte pas les coordonnées du "vendeur".

3 questions :

- 1- L'absence de ces informations est-elle source de nullité du bon de commande ?
- 2- A qui puis-je envoyer mon bordereau de rétractation ?
- 3- Ai-je intérêt à envoyer une copie de mon courrier au siège de la société allemande ?

Je vous remercie vivement pour votre aide.